



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 58401

Texte de la question

M. André Berthol appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées sur le problème des maisons de retraite qui disposent de lits valides occupés actuellement par des personnes dépendantes qui devraient relever du régime de cure médicale. Une réforme de la tarification étant en cours depuis 1997, mais pas encore mise en oeuvre, il n'est plus possible de transformer des lits valides en lits de cure médicale. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si le processus de la réforme de la tarification va être accéléré ou si des dispositions transitoires pourraient être prises permettant la transformation de lits valides en lits de cure médicale.

Données clés

Auteur : [M. André Berthol](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58401

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées et personnes handicapées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1209